

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
PORTANT
PERMISSION DE STATIONNEMENT**

| | | |
|--|---|---|
|  <p>AJACCIO CITÀ D'AJACCIU</p> | <p align="center">VILLE D'AJACCIO</p> <p align="center">Avenue Antoine Serafini 20304 Ajaccio cedex - BP 412</p> | <p align="center">DGA Environnement, Cadre de vie et Attractivité</p> <p>Formulaire à retourner par mail accompagné des pièces annexes obligatoires à : Demandes-Voirie@ville-ajaccio.fr Contacts : 04 95 25 95 64</p> |
|--|---|---|

**LA DEMANDE EST A PRESENTER AVEC SES PIECES OBLIGATOIRES 3 SEMAINES MINIMUM
AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX AFIN DE COUVRIR LE DELAI D'INSTRUCTION DU
DOSSIER.**

SI CE DELAI N'EST PAS RESPECTE LES TRAVAUX POURRONT ETRE EVENTUELLEMENT
REPORTES. TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS INSTRUIT.

DEMANDE INITIALE **PROROGATION** (réf..... demande initiale)

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR :

- Le plan de l'implantation de l'occupation
- Pour les Etablissements Recevant du Public : le Déclaration Préalable de travaux au titre de l'urbanisme et l'Autorisation de Travaux le cas échéant.

DEMANDEUR (à compléter)

Particulier Concessionnaire Entreprise Maître d'œuvre

Nom, Prénom ou Dénomination :

Adresse :

.....

SIRET : Tel : Courriel :

ENTREPRISE QUI EFFECTUE LES TRAVAUX (à compléter)

Dénomination :

Adresse :

.....

SIRET : Tel : Courriel :

OBJET DE LA DEMANDE (à compléter)

LOCALISATION (à compléter)

Adresse des travaux :

.....

Date de début souhaitée :

Date de fin estimée :

NATURE DE L'OCCUPATION (à compléter)

Sur chaussée sur trottoir sur chaussée et trottoir sur place publique

Accotement Délaissé Autre (à préciser)

TYPE D'INSTALLATION (croquis obligatoire de l'installation)

- | | |
|--|------------------------|
| <input type="checkbox"/> Echafaudage | emprise au sol : |
| <input type="checkbox"/> Benne | dimensions : m2 |
| <input type="checkbox"/> Palissade | dimensions : m2 |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux (nature) : | dimensions: m2 |
| <input type="checkbox"/> Baraque de chantier : | dimensions: m2 |
| <input type="checkbox"/> WC chimique : | dimensions: m2 |
| <input type="checkbox"/> Bac à sable ou à mortier : (<i>à préciser</i>)..... | dimensions : m2 |
| <input type="checkbox"/> Plots en béton : | dimensions : m2 |
| <input type="checkbox"/> Chaîne : | dimensions: m2 |

STATIONNEMENT (*préciser si véhicule spécifique*) :

Type de véhicule..... N° d'immatriculation.....Longueur du véhicule

Type de véhicule N° d'immatriculation.....Longueur du véhicule

Type de véhicule N° d'immatriculation.....Longueur du véhicule

NATURE DE LA VOIE

- Piétonne à stationnement payant Autre voie Place Publique

NOMBRE D'EMPLACEMENTS SOUHAITES

- 1 2 3 4 5 Autre (*à préciser*).....

IMPACT SUR LA CIRCULATION / CROQUIS

- Tout stationnement accordé (sur emplacements soumis au paiement à l'horodateur ou non) fera l'objet d'un Arrêté Municipal **donnant lieu au paiement d'une redevance.**
- Dans le cadre d'occupation de places de stationnement, le pétitionnaire devra, **au minimum 48h avant le début de l'occupation,** informer les services de la Police Municipale, procéder également à la signalisation sur site en entrée de zone sur support adapté avec installation de rubans de signalisation matérialisant la réservation des emplacements, à l'affichage de l'arrêté municipal et au papillonnage des véhicules en stationnement afin de prévenir les riverains et usagers.

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je soussigné, auteur de la demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à régler les redevances d'occupation du domaine public correspondantes.

Fait à Ajaccio, le

(Signature)

Redevances domaine public pour matériels de chantier et travaux

A compter du 1^{er} Janvier 2024

Tarifs en euros

| SECTION XI - MATERIELS DE CHANTIER ET DE TRAVAUX | | | | | | | | |
|---|-------------------|---------|------|---------|------|---------|------|---|
| sur voie circulante ou places de stationnement | | | | | | | | |
| échafaudages | m ² /j | 0,90 € | 8,4% | 0,90 € | 8,4% | 0,42 € | 7,7% | s'applique du 1er au dernier jour de l'autorisation |
| clôture de chantier (palissades et autres dispositifs de délimitation de la zone chantier interdisant totalement l'accès à la zone) | m ² /j | 0,90 € | 8,4% | 0,90 € | 8,4% | 0,42 € | 7,7% | exonère tous les éléments situés à l'intérieur du périmètre du paiement des redevances correspondantes |
| délimitation de zone de chantier par chaînes, plots, et autres dispositifs de n' interdisant que partiellement l'accès à la zone | m ² /j | 0,54 € | 8,0% | 0,54 € | 8,0% | 0,26 € | 8,3% | n'exonère pas tous les éléments situés à l'intérieur du périmètre du paiement des redevances correspondantes |
| benne à gravats, dépôt de matériel, baraque de chantier, WC chimique, ... | m ² /j | 4,10 € | 7,9% | 4,10 € | 7,9% | 1,95 € | 8,3% | |
| stationnement véhicule pour chantier (jusqu'à 5m) | unité/jour | 10,90 € | 6,9% | 10,90 € | 6,9% | 10,90 € | 6,9% | y compris, nacelle, monte charges, et véhicule de déménagement ou tout autre véhicule |
| stationnement véhicule au-delà de 5m | unité/jour | 16,40 € | 7,2% | 16,40 € | 7,2% | 16,40 € | 7,2% | |
| stationnement temporaire (pose et dépose de matériel) | heures/jours | 1,20 € | 9,1% | 1,20 € | 9,1% | 1,20 € | 9,1% | y compris, nacelle, monte charges, et véhicule de déménagement ou tout autre véhicule. Ne s'applique que si l'autorisation est délivrée pour une durée inférieure à 4h |
| sur trottoir, places ou autre voie non destinée à la circulation | | | | | | | | |
| échafaudages | m ² /j | 0,35 € | 9,4% | 0,35 € | 9,4% | 0,35 € | 9,4% | |
| clôture de chantier (palissades et autres dispositifs de délimitation de la zone chantier interdisant totalement l'accès à la zone) | m ² /j | 0,35 € | 9,4% | 0,35 € | 9,4% | 0,10 € | 0,0% | |
| délimitation de zone de chantier par chaînes, plots, et autres dispositifs de n' interdisant que partiellement l'accès à la zone | m ² /j | 0,18 € | 5,9% | 0,18 € | 5,9% | 0,10 € | 0,0% | |
| benne à gravats, dépôt de matériel, baraque de chantier, WC chimique, ... | m ² /j | 4,20 € | 7,7% | 4,20 € | 7,7% | 4,20 € | 7,7% | |
| stationnement véhicule pour chantier (jusqu'à 5m) | unité/jour | 6,70 € | 8,1% | 6,70 € | 8,1% | 6,70 € | 8,1% | y compris, nacelle, monte charges, et véhicule de déménagement, ou tout autre véhicule. Uniquement lorsque la configuration des lieux ne permet pas le stationnement sur espace dédié |
| stationnement véhicule au-delà de 5m | unité/jour | 13,50 € | 7,1% | 13,50 € | 7,1% | 13,50 € | 7,1% | |
| stationnement temporaire (pose et dépose de matériel) | heures/jours | 1,20 € | 9,1% | 1,20 € | 9,1% | 0,60 € | 7,1% | y compris, nacelle, monte charges, et véhicule de déménagement. Ne s'applique que si l'autorisation est délivrée pour une durée inférieure à 4h |
| SECTION VII - DIVERGE | | | | | | | | |

Toute fraction d'unité est arrondie à l'entier supérieur.

Tout usage partiel de l'autorisation d'occupation du domaine public, à la fois dans le temps et dans l'espace, reste soumise à la totalité de la redevance due.

Toute installation de matériel sans droit ni titre sera poursuivie pénalement selon la réglementation en vigueur. Le contrevenant s'expose en outre au recouvrement d'office du tarif en vigueur sans que celui-ci n'ait valeur d'autorisation.

Toute demande d'annulation 7 jours au moins avant le premier jour de l'autorisation donne lieu au non recouvrement de la redevance correspondante ; au-delà le bénéficiaire de l'autorisation reste redevable de la redevance correspondante (plafonnée à 15 jours pour les chantiers excédant cette durée).

Zonage (délibération du 29 mai 2004)

Zone 1 :

Avenue Antoine Sérafini
Avenue de Paris
Avenue du Docteur Barthélemy Ramaroni
Avenue du Premier Consul
Avenue Eugène Macchini
Boulevard Sampiero
Boulevard Lantivy
Boulevard Albert I
Boulevard du Roi Jérôme
Boulevard Danielle Casanova
Boulevard Fred Scamaroni
Boulevard Pascal Rossini
Cours Napoléon
Place de Gaulle
Place du Général de Gaulle
Place de la Gare
Place du Maréchal Foch
Place Miot
Quai de la Citadelle
Quai de la République

Quai L'Herminier
Quai Napoléon
Rue des Menuisiers
Rue Général Sébastiani
Rue Bonaparte
Rue Jean Bessière
Rue des Trois Marie
Rue Jean-Baptiste Marcaggi
Rue du Capitaine Livrelli
Rue Jérôme Péri
Rue Letizia
Rue du Cardinal Fesch
Rue Lorenzo Vero
Rue Louis Frediani
Rue du Comte Bacciochi
Rue de l'Assomption
Rue du Conventionnel Chiappe
Rue de la Barrière
Rue du Docteur Stéphanopoli
Rue Notre-Dame
Rue de la Porta
Rue du Docteur Versini

Rue Ottavi
Rue Pierre de Coubertin
Rue Pozzo Di Borgo
Rue Zévaco Maire
Rue des Anciens Fossés
Rue du Maréchal d'Ornano
Rue Saint-Charles
Rue des Bûcherons
Rue Saint-Roch
Route de Campo Dell Oro
Rue Sainte-Claire
Rue des Charrons
Rue du Roi de Rome
Rue Soeur Alphonse
Rue des Glacis
Rue Emmanuel Arène
Rue des Halles
Rue Etienne Conti
Rue Forcioli-Conti
Square Pierre Griffi
Traverse Bonino

Zone 2 :

Austerlitz
Avenue Beverini Vico
Avenue Cuneo-Ornano
Avenue de l'Impératrice Eugénie
Avenue de la Libération
Avenue Jean Lévie
Avenue Napoléon III
Avenue Nicolas Pietri
Avenue Pascal Paoli
Boulevard J. et B. Maglioli
Boulevard Dominique Fabiani
Boulevard Adolphe Landry
Boulevard Madame Mère
Boulevard Masseria
Boulevard Sylvestre Marcaggi
Chemin de la Piétrina

Cours du Général Leclerc
Cours Grandval
Cours Lucien Bonaparte
Rue Gabriel Péri
Rue Hyacinthe Campiglia
Rue Colomba
Rue Dominique Pugliesi-Conti
Rue Commandant Bénielli
Rue Cynros
Rue d'Iéna
Rue Davin
Rue de la Comtesse Marie Walewska
Rue du Docteur Cauro
Rue Michel Bozzi
Rue Miss Campbell
Rue du Docteur Maglioli

Rue du Docteur Pompeani
Rue Nonce Benielli
Rue de la Piétrina
Rue de Marengo
Rue du Général Campi
Rue du Général Fiorella
Rue de Rivoli
Rue du Général Lévie
Rue de Solferino
Rue de Wagram
Rue du Major Lambroschini
Rue Rossi
Rue Sainte-Lucie
Rue San Lazaro
Rue du Sergent Casalonga
Rue Sylvestre Frassetto
Rue François Corbellini

Zone 3 :

A Casarella
Acqua Longa
Allée de la Gravona
Allée de la Liscia
Allée Laurent Barbagelata
Avenue de la Grande Armée
Avenue de la 1ère D.F.L.
Avenue de Verdun
Avenue des Crêtes
Avenue du Colonel Colonna d'Ornano
Avenue du Docteur Noël Franchini
Avenue du Maréchal Juin
Avenue du Maréchal Moncey
Avenue du Mont Thabor
Avenue du Président Kennedy
Avenue Maréchal Lyautey
Barbicaja
Boulevard de l'Abbé Recco
Boulevard Sebastianu Costa
Boulevard Dominique Paoli
Boulevard Louis Campi
Boulevard Stéphanopoli de Commène
Boulevard Charles Bonaparte
Boulevard François Salini
Boulevard Tino Rossi
Chemin de Candia
Chemin du Ranocchieto
Candia Résidence
Chemin de Culetta
Chemin du Stade

Cours Docteur Noël Franchini
Chemin de la Croix d'Alexandre Cavone
Cours du Prince Impérial
Chemin d'Alzo di Leva
Chemin de Loretto
Cours Jean Nicoli
Chemin de Pietralba
Chemin de Biancarello
Cours Prince Impérial
Les Hauts de Bodiccione
Les Salines
Loretto
Montée Saint-Jean
Parc Berthault
Route du Ricanto
Rue François Coti
Route du Stiletto
Rue François Piétri
Route du Vitullo
Résidence des Crêtes
Rue Achille Peretti
Rue des Orangers
Rue Albert Decaris
Rue des Pommiers
Rue Henri Maillot
Rue André Giusti et Jules Mondoloni
Rue Andria Fazi
Rue des Sept Chapelles
Rue Jacques Gavini
Rue Ange Moretti
Rue des Tamaris
Rue du 1er Bataillon de Choc Rue

Rue des Terrasses Fleuries
Rue Jean Chiappe
de Candia
Rue du Colonel et Cdt Biancamaria
Rue de l'Archipel
Rue Louis Nyer
Rue de l'Aspirant Michelin
Rue du Comte de Marbeuf
Rue Martin Borgamano
Rue du Conventionnel Salicetti
Rue du Docteur Del Pellegrino
Rue Nicolas Péraldi
Rue de la Villette
Rue Paul Colonna d'Istria
Rue de Pietralba
Rue Pierre Bonardi
Rue Prosper Mérimée
Route d'Alata
Route d'Aspretto
Rue des Cannes
Route de Mezzavia
Rue des Citronniers
Rue du Soleil Levant
Route des Milelli
Rue Vincent de Moro-Giafferi
Rue des Joncs
Traverse des Cannes